



Clarification officielle de l'Organisme de certification en essais non destructifs (OCEND) de Ressources naturelles Canada (RNCan) concernant les changements à l'Office des normes générales du Canada (ONGC)

Comme indiqué dans le Budget 2025, le gouvernement du Canada a pris la décision de mettre fin aux activités de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) à compter du 1er avril 2026.

L'Organisme de certification en essais non destructifs (OCEND) de Ressources naturelles Canada (RNCan) tient à réaffirmer que, malgré cette annonce, le mandat, les plans opérationnels et les engagements de l'OCEND demeurent inchangés. Tous les programmes, services et opérations de l'OCEND de RNCan se poursuivront sans interruption pour une durée indéterminée.

À titre de clarification, l'Office des normes générales du Canada (ONGC), en tant qu'organisme d'élaboration de normes (OEN), était responsable **de la publication** de la norme **CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT)**, tandis que l'OCEND de RNCan **certifie le personnel** en END conformément à cette norme. Notre priorité absolue est de s'assurer que toutes les personnes certifiées actuelles et futures sont en mesure d'accéder et gérer leur certification de manière fiable, avec un minimum de perturbations ou des répercussions.

En résumé, les activités de publication des normes du SPAC-ONGC sont en voie d'être progressivement éliminée, mais les services de certification du personnel en END fournis par l'OCEND de RNCan se poursuivent sans interruption et ne seront ni modifiés ni interrompus.

Mise à jour importante de SPAC-ONGC et de Ressources naturelles Canada concernant le plan de transition de la norme CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT) :

Ressources naturelles Canada (RNCan), par l'entremise de CanmetMATÉRIAUX (CMAT), met en place une fonction d'organisme d'élaboration de normes (OEN) à portée limitée afin d'assurer la continuité de certaines normes de l'ONGC liées aux essais non destructifs (END), notamment la norme **CAN/CGSB-48.9712-2022, Essais non destructifs — Qualification et certification du personnel END (ISO 9712:2021, IDT)**.

Ce plan de transition et de montée en puissance est en cours de mise en œuvre, et des progrès clés ont déjà été réalisés, notamment :

- Un transfert intergouvernemental d'État à État entre RNCan et SPAC, assurant la coordination intergouvernementale et fournissant le cadre permettant à RNCan-CMAT d'assumer la garde de la propriété intellectuelle et des droits pertinents de l'ONGC, nécessaires au soutien des activités ciblées d'élaboration, de gestion et de publication des normes.
- Le spécialiste des normes en poste à SPAC-ONGC responsable du portefeuille des essais non destructifs (END) a maintenant été déployé et intégré au sein de RNCan-CMAT. Cette fonction relèvera d'un bureau des normes, distinct de l'Organisme de certification national en essais non destructifs (OCEND). Cette structure garantit la continuité de l'expertise technique, procédurale et relative aux normes internationales tout au long de la période de transition et de mise en place.

RNCan-CMAT entreprend une montée en puissance formelle et progressive visant à établir un organisme d'élaboration de normes (OEN) à portée limitée pleinement accrédité, conformément aux processus et aux exigences d'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN). Pendant cette période, SPAC et RNCan-CMAT continueront d'assurer la transition et le soutien des fonctions liées



aux activités d'OEN pertinentes, notamment les fonctions de secrétariat et de gestion des comités nationaux et internationaux, en mettant l'accent sur la continuité, la stabilité des parties prenantes et l'harmonisation avec les attentes du CCN et des instances internationales en matière de gouvernance des normes.

Les parties prenantes peuvent s'attendre à une **continuité et à une fiabilité constante, sans interruption** de l'applicabilité ou de la reconnaissance de la norme actuelle pendant la période de transition — **la norme en essais non destructifs (END) CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT)** demeure en **vigueur et valide**.

De plus amples renseignements seront communiqués par CanmetMATÉRIAUX dans les mois à venir. L'Organisme de certification en END *ne sera pas* directement responsable des activités liées à l'OEN à portée limitée qui est mis en place par l'entremise de RNCAN-CMAT. L'OCEND de RNCAN poursuivra ses activités exclusivement à titre d'organisme de certification et continuera de participer, en tant que membre participant, aux comités de normalisation pertinents, conformément aux normes et aux attentes en vigueur associées à son rôle d'organisme national de certification.

Mise à jour de SPAC-ONGC concernant la validité et l'entretien de la norme CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT) :

Conformément à *Exigences et lignes directrices – Accréditation des organismes d'élaboration de normes* du Conseil canadien des normes (CCN), l'article 6.10.1 (Maintien périodique) stipule que « Le comité technique effectue un examen du document au complet afin de s'assurer qu'il demeure à jour et pertinent ». De plus, *Exigences et lignes directrices – Adoption, sur le plan national, de normes internationales et régionales, et d'autres documents à caractère normatif* (2017) du CCN, article 5.3, exigent que les organismes d'élaboration de normes (OEN) respectent les cycles internationaux d'entretien pour les normes adoptées.

La norme CAN/CGSB-48.9712, *Essais non destructifs — Qualification et certification du personnel END* (ISO 9712, IDT), doit faire l'objet d'un maintien périodique et d'un examen par le comité technique actuel d'ici le 31 octobre 2027. À titre préventif, l'ONGC a demandé en janvier une prolongation de deux ans du CCN concernant l'échéancier d'entretien de la norme CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT), laquelle sera appliquée une fois qu'une réaffirmation ou une nouvelle édition de la norme source sera publiée par l'ISO. Cette demande a été approuvée par le CCN.

La nouvelle date limite de maintien pour la norme CAN/CGSB-48.9712 est désormais fixée à deux ans suivant la publication par l'ISO d'une confirmation ou d'une nouvelle édition de l'ISO 9712. Cette prolongation offrira du temps additionnel pour l'examen de la norme durant la période de fermeture et de transition de l'ONGC. Veuillez noter que l'ISO prévoit amorcer un examen systématique de la norme ISO 9712 en octobre 2026.

Cette information concernant la prolongation du calendrier d'entretien de la norme CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT) confirme donc qu'une prolongation de deux ans sera appliquée, ce qui prolonge la validité de la norme au-delà du 31 octobre 2027 et accordant du temps supplémentaire pour finaliser et mettre en œuvre le plan de transition de la CAN/CGSB-48.9712 (ISO 9712, IDT).